

Rapport n°15

Regularizzazione di a suvvenzione per l'associu Foot-Volley dopu à un sbagliu materiale inde u quattru di l'individualizazione di e suvvenzione animazione 2024

Régularisation de la subvention pour l'association Foot-Volley suite à une erreur matérielle dans le cadre de l'individualisation des subventions animation 2024

Par délibération du 30 mai 2024 le conseil municipal a accordé une subvention de 3000 euros à l'Association Corsica Foot Volley qui se propose de développer des actions en faveur de la promotion de ce sport et notamment en organisant la finale du championnat d'Europe de Foot Volley sur la place St Nicolas du 28 au 31 août 2024.

Suite à une erreur matérielle, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une nouvelle subvention de 5 000€ afin d'octroyer l'aide initialement envisagée de 8000 euros.

En conséquence, il est proposé :

- D'attribuer une subvention de 5 000€ à l'association Corsica Foot Volley.
- De préciser que ces crédits sont inscrits au budget de la commune pour 2024, chapitre 65.